

## Compte-rendu Conseil d'administration CCAS du 20 avril 2016 à 18 h 30

Date de convocation : 14/04/2016

Affichage ordre du jour : 14/04/2016

**Présents** : COT André ; AGUT-LE GOFF Françoise ; BADAROUX Virginie ; DEJEAN Bernard ; IDOUX Alain;

**Absente** : REZZOUG Fanchon

**En exercice** : 6

**Présents** : 5

**Votants** : 5

### Lecture de l'ordre du jour

1-1 Vote du compte administratif 2014

2-2 Vote du budget primitif 2015

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal désigne Mle BADAROUX Virginie comme secrétaire de séance.

20.04.2016 / N° 1-1 / 7 Finances / 7.1.1 budgets et comptes

### Vote du compte administratif 2015

M. André COT, Président, après s'être retiré, le Conseil d'administration désigne M. Alain IDOUX, Président de séance.

M. le Président de séance présente les résultats de clôture du compte administratif 2015 en concordance avec le compte de gestion édité par Mme la Trésorière des Matelles.

Il est proposé d'approuver les comptes de l'ordonnateur ainsi présentés et arrêtés à la somme de :

#### **Budget CCAS Fonctionnem**

#### **Calcul du résultat de clôture**

recettes réalisées

Entendu l'exposé de M. le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, par 4 voix pour :

**APPROUVE** le compte de gestion 2015 de Madame la Trésorière des Matelles ;

**VOTE** le compte administratif 2015 ainsi présenté ;

20.04.2016 / N° 2-2 / 7 Finances / 7.1.1 budgets et comptes

### Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Président expose le contenu du budget du C. C. A. S. qui reprend les dépenses courantes notamment les frais relatifs à l'acquisition des colis de Noël pour les personnes âgées et la participation communale à la banque alimentaire.

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 5 492 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- ADOPTE à l'unanimité le budget primitif 2016 du CCAS ainsi présenté.